

**Journal Officiel de la République Française n°302 du 30 décembre 2011
page 22902**

**Décret n°2011-2044 du 29 décembre 2011 portant suppression du dépôt
des papiers publics des colonies**

Publics concernés : personnes nées dans les communes d'outre-mer.

Objet : le décret **abroge l'édit royal de juin 1776**¹ **et le décret le 21 avril 1912**² **qui organisaient un service de l'état civil au ministère chargé de l'outre-mer.**

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : héritier du dépôt des papiers publiés des colonies, institué par l'édit royal de juin 1776, le service de l'état civil de l'outre-mer conserve le triplicata des registres de l'état civil et délivre aux intéressés « justifiant de leur droit ou qualité » des copies des actes d'état civil.

Eu égard aux progrès réalisés en matière de conservation et de transports de documents, ce service comme la tenue de la troisième collection des registres n'ont plus de raison d'être suffisante et sont supprimés.

Les Ultramarins pourront désormais, comme en métropole, se procurer les actes d'état civil dans leur commune de naissance ou, lorsque les registres font défaut, auprès du tribunal de grande instance du ressort judiciaire de leur naissance, qui en conserve un duplicata.

Références : le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Décrète :

Article 1

L'édit royal de juin 1776 portant établissement, à Versailles, d'un dépôt des papiers publics des colonies est abrogé.

Article 2

Le décret du 21 avril 1912, qui modifie l'édit royal mentionné à l'article 1er, est abrogé.

Article 3

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 29 décembre 2011.

François Fillon

Claude Guéant

Marie-Luce Penchard

NDLR

Merci à *Nicole Imbert* de nous avoir communiqué cette information dans les premiers jours de janvier 2012.

Marily Gouyé-Pétrélluzzi ajoute que les bâtiments qui longent la rue Oudinot et le boulevard des Invalides devraient être vidés et affectés à d'autres fins et que personne ne sait ce que vont devenir les 100 ans de registres actuellement entreposés rue Oudinot (985 mètres linéaires) dans des pièces désormais fermées, aucune administration n'ayant le budget nécessaire pour les désinfecter, transporter, entreposer et ne souhaitant d'ailleurs pas le faire.

Nous avons consulté le **site du ministère de l'outre-mer** où il est possible de lire ce qui suit (et de remarquer que rien n'est dit du sort des registres actuellement conservés au ministère) :

« Le service de l'état civil du Ministère chargé de l'Outre-mer situé Rue Oudinot, Paris 7ème arrondissement cesse son activité le 31 décembre 2011

¹ sur cet édit de 1776, voir GHC p. 908-911 <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc055/p0908.html>

² le décret du 21 avril 1912 supprimait pour les hypothèques et les minutes notariales, le dépôt au Ministère des Colonies et ne soumettait plus à l'expédition en métropole que les doubles des collections d'état civil. C'est la raison pour laquelle le notariat d'outre-mer conservé aux ANOM (et consultable au CARAN sur microfilm) s'arrête en 1912.

Les demandes d'actes d'état civil :

Les actes d'état civil s'obtiennent auprès des services de l'état civil dans les mairies où les actes ont été dressés. Par exemple, la mairie du lieu de déclaration de naissance pour un acte de naissance, la mairie du lieu de célébration de mariage pour un acte de mariage, et ainsi de suite pour les reconnaissances et décès.

Les demandes d'actes doivent impérativement indiquer : les nom, prénom(s), date et lieu de naissance, et les nom et prénom des parents* (nom de jeune fille pour la mère) de la personne concernée. Les demandes doivent être accompagnées d'un justificatif d'identité et d'une enveloppe affranchie à vos nom, prénom et adresse et éventuellement d'une copie du livret de famille (page mariage).

* les nom et prénom usuels des parents de la personne que l'acte concerne, en application des articles 6 et 7 du décret n°97852 du 16 septembre 1997.

Pour les actes de plus de cent ans : Les registres de 1874 à 1907 sont détenus par le Centre des archives d'outre-mer (CAOM), 29, rue du Moulin Detesta –13090 Aix en Provence - Tél : 04.42.93.38.50 <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom>³

Ceux des années antérieures à 1874 sont détenus par le CARAN (Centre d'accueil et de recherche des archives nationales) – 11, rue des quatre fils – 75003 – PARIS - Tél : 01 40 27 60 00 »⁴

³ Le ministère de l'outre-mer ne sait donc pas que, même si le lien est valide, le CAOM est devenu les ANOM depuis le 20 décembre 2006, il y a cinq ans (voir l'article d'Hélène Servant dans le bulletin 148 de la Société d'histoire de la Guadeloupe).

⁴ Le ministère ne sait pas non plus que le CARAN détient les microfilms et non les registres eux-mêmes, lesquels sont aux ANOM d'Aix en Provence, ni que la collection des microfilms d'état civil d'outre-mer au CARAN s'arrête en 1870 et non en 1874. Il ignore aussi le programme de numérisation et mise en ligne mis en œuvre par les ANOM.

COOPÉRATION et COMPLÉMENTS

de *David Quénéhervé* : **Aups (Var), origine de la famille BOURJAC de Marie-Galante** (p. 5574-76, et **Les BOURJAC de Marie-Galante** (p. 5577-81) et p. 5609-11, 5643, 5645, 5714, 5719, 5785 ; 91-150

Marie Françoise Carlier (Fil d'Ariane), m'a envoyé des actes notariés, dont voici un résumé :

Transcription, chez Me Jean Joseph Berlus à Aups, le 14 floréal X (04/05/1802) (5 pages) d'un acte sous seings privés rédigé par Jean Paul BOURJAC, marchand tanneur, le 4 fructidor VIII (22/08/1800), portant vente, sous la seule réserve de l'usufruit sa vie durant, en faveur de Jean Louis Honoré Bourjac, son petit-fils aîné, de 5 immeubles à Aups : maison place neuve (3 étages, deux écuries et grenier à foin, partie de maison, cave, jarrerie ; un jardin à la Grave ; propriété en terres labourables, plantée de vignes et oliviers, au quartier Valauris ; 2 prés au quartier de la Palu. Valeur 14 000 francs dont 12 000 pour les immeubles et 2 000 pour les meubles, reçus de mondit petit-fils : 10 000 francs reçus de lui en dépôt à son retour de l'armée du Rhin + 4 000 francs en monnaies métalliques d'or et d'argent reçus ce jour.

Partage, chez Me Berlus, le 27 floréal X (17/05/1802) (14 pages), entre Madeleine Bourjac, épouse de Gaspard Joseph GUIES, notaire (contrat de mariage 07/06/1783), d'une part, et Jean Louis Honoré et Henry Félicité Luc BOURJAC, ses neveux, natifs de **Marie Galante** et fils de son frère, feu Jacques Bourjac, d'autre part. Madeleine et ses neveux sont cohéritiers par indivis de Madeleine Bonhomme et Jean Paul Bourjac (Cm 10/08/1746, Me Pierre Bonhomme), parents de Madeleine et aïeux de ses neveux. Jean Louis Honoré demeure depuis quelques mois à Marseille et son frère, encore mineur, à Aups. Madeleine Bonhomme est décédée à Aups le 26 fructidor IX (13/09/1801 ; testament le 26 thermidor chez Me Berlus) et Jean Paul Bourjac en floréal X (testament le 6 floréal, 26/04/1802, chez Me Cogordan), avec legs du quart de leurs biens à leur petit-fils aîné Jean Louis Honoré Bourjac. D'où estimation de leurs biens et partage.

- premier lot, Jean Louis Honoré Bourjac : une tannerie ; la maison de la Grande rue ; une partie d'une autre maison (12 500 francs, dont 11.417 pour son legs particulier) ;
- second lot, Madelaine Bourjac épouse Guis : 12 000 francs pour sa dot (Cm 07/06/1783) ; terres semables plantées en vignes, arbres fruitiers et 60 oliviers ; plusieurs dettes actives (23 203 francs, dont 46 à rembourser à ses neveux) ;
- dernier lot, les deux frères Bourjac ensemble : sommes d'argent ; terres semables plantées en amandiers et noyers, vignes, arbres fruitiers et 138 oliviers ; dettes actives (total, 23 126 francs).

La demoiselle Anne Bourjac a toujours vécu avec son frère, Jean Paul Bourjac, jusqu'au décès de ce dernier.

Procuration le 18 prairial X (07/06/1802) chez Me Guys, notaire à Aups, d'Henry Félicité Luc Bourjac, natif de **Marie Galante** et demeurant à Aups, « devant aller à son pays natal pour ses affaires », à son frère aîné Jean Louis Honoré, demeurant depuis quelques mois à Marseille, pour régir, administrer biens, rentes et revenus qu'ils possèdent conjointement et par indivis de la succession de leur aïeul paternel Jean Paul Bourjac, suivant l'acte de partage du 27 floréal

Testament, chez Me Berlus, le 22 brumaire XII (14/11/1803) (2 pages), d'Anne BOURJAC (1732-1807), la sœur célibataire de Jean-Paul et donc la tante de Jacques, le directeur du service du roi à Marie-Galante (p. 5574 et 5576). Saintil BOURJAC (p. 5575) y est cité ; je me demande toujours pourquoi il n'était pas nommé dans la succession de son père (et pas plus dans le partage de floréal X). Elle lègue à titre de préciput ses hardes, linge et effets mobiliers à Madeleine Bourjac, sa sœur germaine, épouse GUIES ; pour ses autres biens (droits paternels et maternels et ce qui sera à prendre sur ceux de Jean Paul Bourjac, son frère décédé), elle nomme pour ses héritiers sa sœur dame Guis et son petit-neveu Saintil Bourjac, natif de **Marie Galante** et demeurant à Aups, chacun pour moitié.

Compléments à l'ascendance BOURJAC publiée p. 5574

16 Pierre BOURJAC, bastier

o ca 1674

+ 11/15/1740 Aups, environ 70 ans (+) chapelle des Pénitents

x 25/01/1717

17 Elisabeth GEBELLIN (ou GIBELIN)

b 18/04/1695 ; p Henric Gebellin, m Elisabeth Miollis

+ 01 (+) 02/02/1745 Aups, environ 50 ans

- 32 André BOURJAC, maître bastier
b 17/03/1657 Aups ; p André Bourjac ; m Catherine Lambert
+ 17/07/1740 Aups
x 16/04/1681 Aups
- 33 Anne GIRARD
+ 26/10/1729 Aups, environ 70 ans
- 34 Jean GIBELIN
? + 13/03/1735 Aups, 70 ans
x 10/05/1694 Villecroze
- 35 Anne SUON ou SUOU
+ 19/03/1700, 40 ans

- 64 Antoine BOURJAC
b 05/11/1628 Aups
+ 15 (+) 16/09/1693 Aups, environ 64 ans
x 10/11/1654 Aups

- 65 Françoise MATHIEU
+ 1694/

66

- 68 Henric JEBELIN
? + 10 (+) 11/03/1721 Aups, 79 ans

- 69 Honorade MELVE

- 70 Anthoine SUON ou SUOU
? + 15/07/1710 Villecroze, 86 ans

- 71 Isabeau MIOLY ou MIOLLIS
+ 28/09/1712 Villecroze, 70 ans, veuve

- 128 Jean Louis (Jehan Loys) BOURJAC
Testaments les 19/06 et 28/12/1632 (Me Giraud)
Cm 07/08/1583 (Me Giraud)

- 129 Catherine ARBAUD

- 256 Eustache (Ostache) BOURJAC
de Comps
+ /1583

- 257 Marguerite GIRAUD(E)

- 258 Antoine (Anthoyne) ARBAUD dit Lambert
d'Aups
+ /1583

- 259 Barthelemye MANAYRE

d'Alexandre Blondet : **Recherches sur la famille de Louis Adolphe de MILLY et Biographie de Louis Lézin de MILLY** ([voir le numéro précédent](#))

La note que vous présentez à la fin de votre *NDLR* semble issue des « actes de la commune de Paris pendant la révolution » de Sigismond Lacroix (et non Pamphile de Lacroix), consultables sur le site www.archive.org.

Je prépare un fascicule biographique sur Louis Lézin Milly à partir de ces données entre autres. A ce propos, il me semble qu'il fut présent en Amérique entre 1779 et 1784, probablement à la Martinique : existerait-il des archives administratives ou maçonniques pour cette île à cette période ?

NDLR

Il ne figure pas dans « Francs-maçons des loges françaises aux Amériques 1770-1850 » (voir [NS03 p. 20](#)), ni dans l'inventaire de la série Colonies C8 (correspondance des gouverneurs de la Martinique) ni dans celui du Conseil souverain de la Martinique, série B (1712-1791).

Par ailleurs nous avons consulté sur le site indiqué les volumes III et IV du livre de Sigismond Lacroix aux pages indiquées sur la fiche de Gabriel Debien sans y trouver d'allusion au discours sur la traite de Louis Lézin de Milly.

[Voir aussi l'article d'Alexandre Blondet](#) sur le site de GHC.

de *David Quénéhervé* : **Les RALU de Saint Pierre de la Martinique (Le Mouillage)** ([voir article sur le site](#))

Louis Joseph RALU (p. 9, 1.5) déclare à Basse-Terre le 29/08/1838 le décès de Paul Nicolas GUILLOTIN, capitaine de port, natif de Saint Denis, île d'Oléron. Il a 52 ans et il est propriétaire domicilié à Basse Terre.

de *Pierre Jaillard* : **La famille RAMEAUX de Marie-Galante** (p. 4364-69)

Antoine-Siméon Rameaux (o 06/12/1768 Marie-Galante [Guadeloupe]) [GHC p. 4365, 1.4.3], mort le 1er septembre 1813 à Saint-Jean-de-Luz, des suites de blessures reçues le 31 août 1813 au combat du pont d'Irun sur la Bidassoa. Successivement dragon de la milice de Marie-Galante (cinq ans), capitaine au 1er bataillon de la garde nationale de Paris (1793), chef de bataillon au 9e léger, major du 32e de ligne, colonel (3e régiment provisoire de réserve ; 2e léger). Chevalier (lettres patentes du 9 septembre 1810 à Saint-Cloud) doté de 2 000 francs sur la Westphalie (19 mars 1808). Membre de la Légion d'honneur (5 novembre 1804).

de *David Quénéhervé* : **Correspondance entre Charles Le Dentu et l'avocat Legat, 1850-1852** (p. 6406-08)

Je pense avoir identifié « Madame veuve ST JOURS » et « Mr Belot » contre qui l'avocat LEGAT avait une « affaire » évoquée par Charles Le Dentu dans sa lettre du 19 août 1850 : le 16/01/1867 à Pointe à Pitre, le négociant Prosper René Timoléon Delaubier, natif de Melle dans les Deux Sèvres, épouse Marie Hortense Mathilde de SAINT JOURS, 26 ans, domiciliée à Pointe à Pitre où elle est née le 16/04/1840 de + Arthur Guillaume Oscar (+ 06/12/1844 P... [marge : Paris ?]) et + Marie Hélène Judith Ernestine BELOT (+ 17/01/1852 Pointe à Pitre).

Voici les informations de l'acte de décès du 17/02/1852 à Pointe à Pitre : dame Marie Judith Hélène Ernestine BELOT, née au Marin, Martinique, le 11/12/1820, fille d'Adrien Edmond, 55 ans, ancien avoué domicilié en cette ville, et + Hélène Guignard ; le dit Belot époux en secondes noces de Félicie Isnardon, 40 ans. Veuve d'Arthur Guillaume Oscar de SAINT JOURS, habitant domicilié aux Trois Rivières, elle est décédée la veille. Déclaré par Jean François Guilliod, 35 ans, notaire, et Pierre Mathieu Guesde, 37 ans, pharmacien.

Mr Belot et la dame veuve Saint Jours était donc père et fille.

de *David Quénéhervé* : **Toyé, une famille d'affranchis de Basse Terre** (voir l'article sur le site)

J'ai retrouvé le décès, répertorié dans les tables à la lettre E, d'Euchère TOYÉ, troisième enfant de Jean Baptiste et Madeleine et un des deux derniers affranchis de la famille, le 7 juillet 1843. Il est mort à Basse Terre le 4 et déclaré le 5 août 1846, donc 3 ans après son affranchissement : 30 ans, tonnelier, en son domicile rue du Galisbé. Le décès est déclaré par deux maçons (amis ou compagnons de ses frères ?), Jean Philippe Georges, 44 ans, et Auguste Fontaine, 21 ans.

TROUVAILLES

de *Fabrice Renard* : **Origine de la famille de RIVERY (Martinique)**

Le nom de branche des DUBUC de RIVERY vient de la mère d'une épouse DUBUC, Marie de RIVERY épouse (en secondes noces) de François LE BOUCHER et dont la fille, Marie Marthe, épousa en 1719 Jean du BUC. Marie de RIVERY était fille de Claude de RIVERY sieur de LA RIVIÈRE (source : Personnes et familles à la Martinique au XVIIIe siècle, de J. Petitjean Roget et E. Bruneau-Latouche). Ce dernier était supposé être originaire d'Essertaux près de Montdidier, dans la Somme (archives familiales Dubuc). J'y ai en effet retrouvé le baptême en 1610, paroisse Saint Jacques (vue n°7, en ligne) :

« Le XVIIIe jour de novembre mil six cent dix a esté baptisé un fils à Philippe de RIVERY et Jehanne VIOT ses père et mère, Claude. Le parrain Claude de Rivery et marraine Marie Carpentier »

Philippe de Rivery est régulièrement cité dans d'autres actes en tant que parrain ; de nombreux de Rivery sont présents sur la commune.

de *David Quénéhervé* : **Jolie formule pour une triste réalité**

Le 2 thermidor an III (20/07/1795) au Port de la Liberté (Pointe à Pitre), mariage de :

- Victor KOUACHI, environ 35 ans, marin de profession, résident en cette Cité, natif de la Côte d'Afrique, *n'étant pas mémoratif des noms de ses père et mère, ayant quitté son pays dans un âge très tendre*, d'une part
 - Annette, environ 25 ans, blanchisseuse, résidente en cette Cité, native de la Côte d'Afrique, *n'étant pas mémorative non plus des noms de ses père et mère, ayant quitté son pays en bas âge*, d'autre part.
- Ils légitiment un fils de 6 ans, Célestin, né en la commune de Fraternité [Sainte Anne].

NDLR

Ce mariage est consécutif à la première abolition de l'esclavage par la Convention, apportée à la Guadeloupe par Victor Hugues. Il témoigne du fait que la traite concernait aussi les enfants en bas âge.

Dans le registre de Pointe à Pitre se multiplient les actes qui concernent les « nouveaux citoyens » : ainsi il y a 57 mariages en l'an III (60 pages, 57 vues dans la version numérisée) où se répète cette formule. Leurs noms

ne figurent cependant pas dans les tables de la commune, établies postérieurement au rétablissement de l'esclavage. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître le sort de cette famille, probablement retournée à l'esclavage lors du rétablissement de celui-ci en 1802.

Le patronyme Kouachi semble d'origine africaine, ce qui veut dire que l'enfant est resté avec sa mère suffisamment longtemps pour qu'elle lui transmette son nom africain (on ne séparait pas les enfants de leur mère) mais aussi que celle-ci était incapable de dire de quelle région d'Afrique elle venait.

EN FEUILLETANT BULLETINS ET REVUES

Société d'histoire de la Guadeloupe shg@wanadoo.fr

Bulletin 159, mai-août 2011

Communications en français à la 43^e conférence de l'Association des historiens de la Caraïbe (ACH)
à Porto Rico du 16 au 20 mai 2011

- *Philippe Girard* Napoléon voulait-il rétablir l'esclavage en Haïti ?
- *Gérard Lafleur* Religion des esclaves en Guadeloupe et dépendances de 1802 à 1848
- *Jacques Adélaïde-Merlande* Lettres de l'abbé Dugoujon, un prêtre anti-esclavagiste
- *Danielle Bégot* Cœurs créoles, de Gilbert de Chambertrand (1958), ou l'histoire dans les plis de la littérature
- *Jacques Dumont, Sylvain Ferez et Kirsten Beukenkamp* Lèpre et sida, une continuité inattendue aux Antilles
- *Anne Lebel* Saint-Barthélemy et ses archives, une connaissance historique éclatée

Bulletin 160, septembre-décembre 2011

- *Bruno Kissoun* Emmanuel PHILIBERT, de la Grande Armée aux fortifications de Guadeloupe
- *Gérard Richard* L'habitation d'Anglemont révélée par l'archéologie
- *Christian Schnakenbourg* Note sur le rapatriement des Indiens de la Guadeloupe (1861-1906)
- *Dominique Chathuant* Entre gauches et droites, entre Paris et Guadeloupe, polémiques autour du conflit italo-éthiopien (1935)
- *Jacques Adélaïde-Merlande* L'épidémie de fièvre jaune d'après les rapports médicaux (1804-1805)
- *Gérard Lafleur* Basse-Terre et la mer
- *Marie-Christine Touchelay* Naissance d'une nouvelle association d'histoire pan-caribéenne : compte-rendu du premier colloque international de l'association des historiens économistes de la Caraïbe, AHEC

Généalogie des Pyrénées-Atlantiques décembre 2011, n° 104

archives départementales, boulevard Tourasse, 64000 Pau <http://www.cgpa.net> contact@cgpa.net

- *Jacques Magendie*, de L'Académie de Béarn : La famille DARISTE/d'ARISTE et le château du Bilaà (p. 17-31 ; conférence à l'inauguration de la nouvelle mairie de Lescar en juin 2011) : l'histoire de cette famille commence avec François et Antoine Joseph DARISTE, chirurgiens, partis pour la **Martinique** [NDLR Nous préparons une généalogie de la famille].

Bulletin de l'association d'histoire et d'archéologie du XXe arrondissement de Paris

n°50, 4^e trimestre 2011, 5€, AHAV, 1 rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris

- *Pierre Baudrier* Insurgés et forces de l'ordre en 1832. Alexandre DESCHAPELLES et Robert Richard O'REILLY : intéressante recherche menée avec la rigueur et la précision que l'on connaît de l'auteur.

Généalogie réunionnaise, n°114, décembre [2011 http://www.cgb-reunion.org](http://www.cgb-reunion.org)

- Si zot zancêtres té d'zesclaves, par *Jean Claude Odon*
- Affranchissements d'esclaves à l'île Bourbon (1810-1848), par *Pierrette et Bernard Nourigat*
- Les dénominations des affranchis avant l'abolition de l'esclavage, par *Nicole Defaud*
- Quelques réflexions autour du nom, par *Christian Fontaine*

Notre bulletin, AMARHISFA, n°24, janvier 2012, BP 902, 97245 Fort de France

Numéro consacré à Sainte-Marie : visite, par *Roger Parsemain* ; mariages canoniques d'esclaves, par *Emmanuelle Clairis Gautier* ; registres d'individualité (3147 actes en 5 volumes) et études sur diverses familles, par *Monique Palcy*

- La Martinique refuge pour l'or de la banque de France, par *Robert Charlery-Adèle*

PUBLICATIONS

Alexandre Privat d'Anglemont - Le Funambule

Willy Alante-Lima

Éditions du Parc, 2011, 16 €, ISBN 978-2-84280-198-4

editionsduparc@gmail.com ou www.editions-sepia.com

Les fidèles lecteurs de GHC connaissent bien l'auteur et le héros de son dernier livre, « le premier écrivain guadeloupéen du XIXe siècle » (voir ci-après). Ils auront plaisir à lire ici l'ensemble des découvertes qu'a faites sur lui *Willy Alante-Lima*. S'il reprend une partie de ce qu'il a déjà publié dans notre bulletin, il l'enrichit de nombreux autres faits et documents (photos, gravures, fac-similés ou transcriptions d'écrits, etc.) et le récit se déroule, dans son style caractéristique, avec rigueur et précision manifestées par les notes, références, index. Ainsi revit, autour d'un personnage haut en couleur, le Paris littéraire du XIXe siècle.

Rappel des principaux articles de *Willy Alante-Lima* dans GHC :

GHC 49, mai 1993, p. 790-93 : Magnifique trouvaille sur Privat d'ANGLEMONT

GHC 145, février 2002, p. 3402-14 : A.. Privat d'ANGLEMONT, ce Guadeloupéen célèbre et méconnu

GHC 162, septembre 2003, p. 3929 : Alexandre Privat d'ANGLEMONT, le Voyageur ?

GHC 83, juin 1996, p. 1650-51 : Loÿs L'HERMINIER, homme de plume énigmatique

GHC 90, février 1997, p. 1869 : Loÿs L'HERMINIER, diplomate fantasque

GHC 91, mars 1997, p. 1898-1908 : MELVIL-BLONCOURT le communard marie-galantais ?

GHC 98, novembre 1997, p. 2100 : Adolphe BELOT, romancier, dramaturge et... éropraticien

et : Le docteur CLÈDE, p. 846 ; Vive la Marie-Galante indépendante, p. 968 ; Topographie et toponymie, p. 1516 ; Émile CELLON, le pharmacien, p. 1601 ; Qui est RICORD MANDIANA, p. 1787 ; Bertrand ROUSSELLE, le Maure de Bavière, p. 2128 ; Les paradoxes de la découverte ou Colomb revu et corrigé, p. 5526 ; Qui est Tony BLONCOURT, mort pour la France, p. 6122

The Colonial Machine

French Science and Overseas Expansion in the Old Regime

James E. McClellan & François Regourd

novembre 2011, Brepols Publishers, www.brepols.net

696 pages, ISBN 978-2-503-53260-8, 70 €

Voir (prochainement) sur le site de GHC la table des matières et l'index des noms cités.

Des noms des plantes aux noms des personnes ; les temps modernes

Lucien Baillaud, Institut des Herbiers universitaires de Clermont-Ferrand

publié dans les Cahiers de la Société française d'Onomastique n°2, automne 2010, p. 103-150

Une partie de l'article (p. 116-129) concerne « 1832, 1848, les noms des esclaves affranchis tirés des noms de plantes ». L'auteur cite dans sa bibliographie des articles publiés dans les bulletins de GHC mis en ligne sur notre site, ceux du RP *Barbotin*, de *Léo Elisabeth*, *Gérard Lafleur*, en 1991-92 et 2009 ainsi qu'un article de *Jacques Petitjean Roget* dans la revue d'onomastique en 1949.

Pierre Baudrier signale :

À la cure, les coloniaux !

Thermalisme, climatisme et colonisation française, 1830-1962

Eric T. Jennings

Presses Universitaires de Rennes, 2011, <http://pur-editions.fr/>

256 pages, ISBN 978-2-7535-1425-6, 18 €

Ouvrage paru en anglais en 2006 sous le titre *Curing the Colonizers* (Duke University Press)

« Le présent ouvrage se situe aux carrefours de l'histoire de la médecine, de la colonisation, du tourisme, des pratiques administratives, et des loisirs. » [extrait de l'introduction]

Sommaire :

Une colonisation impossible ? Acclimatation et climatologie comme antidotes aux tropiques

Le Thermalisme colonial

Thermalisme et climatisme en **Guadeloupe**

Les stations thermales réunionnaises : antichambres des tropiques

Loisirs et pouvoir à la station d'Antsirabe, Madagascar

Korbous, ou le déni du Hammam

Vichy ou la cure de retour en France

Vals-les-Bains et Encausse-les-Thermes, stations thermales des Coloniaux

La Société d'Histoire de la Guadeloupe annonce la parution de trois livres :

Racines Sous-Marines

Bernard Vicens (avec le concours de Fortuné Chalumeau)

Protection Recherche Étude du Patrimoine Subaquatique (PRÉPASUB)

Catalogue de l'exposition 2011/ 2012 : L'archéologie sous-marine : La Guadeloupe et ses îles

22 € + 4 € de port hors département de la Guadeloupe Contact : prepasub.971@orange.fr

« Cet ouvrage de 180 pages donne un aperçu de ce qu'est l'exploration archéologique sous-marine aux Antilles. Par sa diversité et sa qualité, il permet de mieux appréhender le passé des Îles à bien des niveaux : commercial, militaire, artistique et humain. Ainsi, retrouvera-t-on les types de navires des différentes époques, le mobilier en usage à bord, l'armement, etc. Par le biais des images et des reliques, on s'informerait mieux encore de ce qu'étaient les premiers engagés, les corsaires voire les pirates, et ce que furent les aléas de la traite atlantique. »

Félix Eboué, Les années guadeloupéennes : discours de 1936 à 1938

commentés par *René Bélénus*

367 pages, 17 € à l'ordre du régisseur des AD + timbre 5 € pour port

Archives départementales de la Guadeloupe, BP 74, 97102 Basse Terre cedex

« Cette publication propose 43 discours que le Gouverneur Félix Eboué prononça en Guadeloupe de 1936 à 1938, dans des circonstances extrêmement variées.

33 d'entre eux sont commentés par l'historien René Bélénus qui, tout en replaçant l'action de Félix Eboué pendant les années du Front Populaire, les intègre dans l'histoire politique et sociale de la Guadeloupe

Ce livre, fruit d'une étroite collaboration entre René Bélénus et les Archives départementales, est richement illustré de nombreuses photographies provenant des fonds des Archives départementales, de la Fondation Charles de Gaulle, des Archives nationales de l'Outre-mer et de la collection particulière Catan. »

Voyage à la Guadeloupe (1816-1822)

Félix Longin

Réédition par la Société d'histoire de la Guadeloupe (publié en 1848, jamais réédité)

Préface de *Jacques Adélaïde-Merlande*

Texte original annoté par *Danielle Bégot et Gérard Lafleur*

Index des noms propres et des noms de lieux

Prix de souscription : 23 € + frais de port : 5 € soit au total : 28 €

Chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société d'histoire de la Guadeloupe

ou par virement bancaire BFC Basse-Terre, n°12020 00205587100.

Société d'histoire de la Guadeloupe, B. P. 74, 97102 Basse-Terre Cedex

« Témoignage indispensable à la connaissance de la Guadeloupe de la Restauration, alors que l'île vient de connaître sa dernière occupation anglaise. »

Andrée Luce Fourcand signale la publication de :

Freedom Papers - An Atlantic Odyssey in the Age of Emancipation

Rebecca J. Scott, Jean M. Hébrard

<http://www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674047747>

VIEUX PAPIERS

Jean-Paul Hervieu nous signale deux lots de documents concernant la **Guadeloupe** :

LAFON CASTANDET, 46 rue Laffitte, 75009 Paris

Vente du vendredi 16 décembre 2011

Lot 93 - Manuscrit. Paris, 8 juillet 1846. 20 pp. in-folio brochées.

Rapport de Mr THIONVILLE propriétaire des îles de la **Petite Terre**, dépendance de la commune de Désirade, concernant la construction d'un **phare** en pierre de taille, dont les dépenses ont été reportées, et relatif à l'administration du **camp des lépreux** ; Précédé de la copie du procès verbal de la séance du 9 janvier 1840 sous la présidence du général Ambert, gouverneur de l'île, sur l'entretien des lépreux au dépôt de la Désirade.

Lot 94 - Charles-André de LA JAILLE. 1796-1882.

Correspondance. Pointe à Pitre, 1872-1875. 85 et 12 L.A.S. in-8 et in-4, et 4 documents

Importante correspondance entre Eugène PICARD et le marquis Charles-André de LA JAILLE concernant la gestion de ses plantations de sucre à la **Petite Terre à la Baie Mahault**. Issu d'une famille installée à la Guadeloupe au XVIIIe siècle, le marquis de la Jaille (1796-1882) avait hérité de l'habitation "la Petite Terre" de Baie-Mahault dont il laissa la gestion à Picard planteur de cannes à sucre et négociant à Pointe à Pitre, lorsqu'il rentra en France en s'établissant à Nantes dans les années 1830.

Il avait épousé la fille d'un grand propriétaire foncier de l'île, Dlle Caroline de LA SAUSSAYE d'ESTRELAN dont il eut plusieurs enfants : François, général en 1870, Henri, capitaine de dragons, Charles-Edouard capitaine de vaisseau, Charles-André, général en 1871, élu sénateur de la Guadeloupe en 1876. Quatre ans de correspondance s'étalant du 22 février 1872 au 24 décembre 1875, font état de l'administration des terres, de l'avancement des défrichements et du développement de la culture de canne à sucre sur les propriétés du marquis de La Jaille, mentionnant les sécheresses périodiques de l'île, la dévastation des cultures par les rats, le détail des récoltes, les marchés conclus avec l'usine d'Arboussier, l'emploi des travailleurs créoles, la construction du canal d'irrigation de la Baie Mahault, divers problèmes économiques rencontrés, etc. ainsi que de la situation politique de la France et de l'île, du parti légitimiste au début de la 3e République, largement évoquée. Sont cités les noms des grandes familles de l'île apparentées au marquis de la Jaille, de Kervadoué, de Pontevès, de Rambures, La Saussaye, Parcevaux, Souques etc.

Jointes quelques lettres adressées à Picard et transmises au marquis de La Jaille, note sur l'exploitation de la "Petite Terre", divers contrats dont le marché pour la construction du canal de la Baie-Mahault.

NDLR

Sur la famille LA JAILLE, voir entre autres GHC 22, décembre 1990, p. 242 et GHC 144, janvier 2002, p. 3391-92, réponse 01-152.

Sur les enfants voir aussi sur Geneanet l'arbre de Joël Faure (regis3).

Les familles apparentées de Kervasdoué et Parcevaux sont de France (Bretagne) et non de la Guadeloupe.

Dans cette vente aussi divers documents concernant Saint-Domingue au début du XIXe.

Jean-Paul Hervieu et Jacques d'Arjuzon nous signalent un important lot de documents concernant les Antilles vendu par

De Baecque & Associés – Lyon, 26 janvier 2012

Vente Autographes et Documents - Vieux Papiers, Documents et Décors maçonniques

Divers documents :

Lot 99 : 3 liasses de documents relatifs à des procédures engagées à **Saint-Domingue**. Procès contre Mme DELAUNAY MAHÉ (9 documents, 1782-1783). Procès contre M. GAYOT chargé de la succession DUGUÉ (7 pièces, 1784-1787). Procédure contre M. LALOUBÈRE, chargé de la succession BOISSET (2 pièces, 1789).

Lot 100 : Jean-Baptiste de LIEUTAUD de TROISVILLES, négociant et colon nantais, propriétaire d'une sucrerie à L'Arcahaye. 2 lettres. Nantes, 1787-1788. 2 pp. ½. Gestion et comptes de son habitation de Saint-Domingue.

Lot 137 : Cayenne, évasion d'un détenu du pénitencier. 1er mars 1910, réponse du Bureau de l'Administration Pénitentiaire à une dépêche du 16 décembre 1909 au Ministre des Colonies l'informant que « le nommé François Faury, évadé le 21 mai 1906, se trouve toujours en évasion à ce jour ».

Avec pièces jointes [sans aucun rapport !] : Une partie de correspondance maritime acheminée de Cayenne relatant des événements de révolte à **Cayenne** et à **Saint Domingue**. Le délégué de Cayenne demande le retour des propriétaires, « seul moyen de rétablir l'ordre et l'économie » ; tandis qu'à Saint Domingue les propriétaires sont méprisés, chassés, tués, les demeures pillées et incendiées, le général Rigaud ayant du mal à rétablir l'ordre.

et surtout :

Lots 96, 101-106 : **Mathurin THOMAS, propriétaire de l'habitation-sucrerie Thomas à l'Arcahaye (Saint-Domingue)**

Voir sur le site de GHC l'article sur cet important lot de documents

RÉPONSES

Avis important :

Nous publions les réponses à d'anciennes questions mais il n'y aura plus de questions nouvelles.

Utilisez la Liste : <http://listes.u-picardie.fr/www/info/ghcaraibe>.

Si certains échanges de la Liste nous semblent d'intérêt général, nous les reprendrons sur le site, en les mettant en forme et en complétant si nécessaire, et l'annoncerons dans le bulletin trimestriel.

99-11 TROUILLOT (Haïti, 19°)

(p. 3337, 2420)

Pour répondre à une question que nous pose *Pierre Monier* sur l'origine des TROUILLOT d'Haïti, nous avons consulté Geneanet. L'ancêtre de la famille haïtienne, fort notable jusqu'à nos jours, est Augustin TROUILLOT, natif de Plainoiseau dans le Jura (39), village à une dizaine de km au nord de Lons le Saunier, qui eut un fils né au Port au Prince avant 1806.

Or on trouve sur l'arbre « Rufsden » (Geneanet), établi à partir des registres paroissiaux de deux paroisses des environs de Lons le Saunier, un Augustin TROUILLOT (fils d'un greffier décédé en 1806 à Plainoiseau), né vers 1757 et qui eut des enfants de son mariage avec Louise Nicole TAULOIS à partir de 1807 ; il fut maire de Plainoiseau où il mourut le 28/11/1835. Si ses 5 derniers enfants sont bien nés à Plainoiseau entre 1815 et 1827, l'aînée est née à Maisons Alfort (94) en 1807 et la seconde en 1814 à Sens (89). Il est donc tout à fait possible qu'il soit allé d'abord à Saint Domingue et en soit reparti laissant un enfant naturel. Encore faut-il le prouver !

Le fichier Houdaille nous permet de faire le lien avec la famille du Jura.

Deux frères TROUILLOT, « de Franche Comté », quittèrent la France pour Port au Prince : Augustin à 25 ans, le 21/10/1784, de Marseille, puis Xavier, 26 ans, en janvier 1790, de Bordeaux.

Xavier est inconnu de la généalogie sur Geneanet mais c'est bien le frère d'Augustin. Quand il meurt à l'Arcahaye, le 15 (inhumé le 16) février 1793, à 30 ans environ, il est dit fils de Denis, notaire à Lons le Saunier, et de dame Alexis Monnier, de Plainoiseau. Son fils naturel François Xavier, fils de Julie Catherine, est baptisé à 18 mois dans la même paroisse, le 1^{er} mars de la même année 1793.

Les parents de Xavier sont ceux de l'arbre sur Geneanet : Denis Trouillot, né le 17/04/1727 au Pin et décédé le 21/04/1806 à Plainoiseau, et Alexice Monnier, mariés le 07/11/1746 à Plainoiseau.

Augustin Trouillot figure dans l'état de l'indemnité pour 5 magasins et arrière-magasins au Port au Prince, quai de Rohan, rues Sainte Claire et Bonnefoi (11/03/1831, 18 243,50) et pour deux cafétérias à la Croix des Bouquets, la cafétéria Trouillot du Petit Corail, et la cafétéria Trouillot et Leboeuf (pour laquelle il était associé avec François Protade Le Bœuf) (11/03/1831, 5 850). En 1831 il était lui-même ayant droit, donc vivant.

Il avait quitté Saint Domingue avant 1802 puisqu'on le retrouve à Paris le 18 brumaire XI (09/11/1802), témoignant en faveur de Jean Jacob SAINT MACARY : âgé de 43 ans il est dit de Lons le Saunier, négociant et propriétaire à Saint Domingue ; il est muni d'un passeport délivré à Bordeaux le 6 prairial X (26/05/1802), pour retourner à Saint Domingue (F7/10872, Police générale).

Son fils haïtien Antoine Duverneau TROUILLOT, membre de la Chambre des Comptes et sénateur de la République d'Haïti (GHC p. 3337), est donc né avant 1802.

Pour l'anecdote, la mairie de Plainoiseau a pour adresse rue Georges Trouillot et celui-ci, petit-fils d'Augustin, député jurassien, fut la cheville ouvrière et le rapporteur de la loi de 1901 sur la liberté d'association !

B. et Ph. Rossignol

04-20 PONTEVÈS d'AMIRAT, FLEUROT, GARDIN (Guadeloupe, 19e-20e)

(p. 4265, 4200, 4166, 4132-4133, 4100)

On trouve à Basse Terre deux mariages à ce patronyme (voir sur Geneanet l'arbre de Marie Anne Chevalier) :

24 septembre 1804 : Louis César PONTEVÈS et Marie Julie LAGARDE, veuve de François Moïse BOYER LETANG

18 juin 1805 : Claude Augustin CHAUDRON COGNY et Luce Catherine HEURTAULT, veuve de Louis François PONTEVÈS DAMIRAT.

D. Quénéhervé

NDLR

Comme il est dit dans la NDLR à la question initiale, voir la généalogie PONTEVÈS dans GHC 129, septembre 2000, p. 2949. Le remariage en 1805 de Luce Catherine, la mère veuve de Louis César, n'y figurait pas.

07-42 VERDERY et TOLVIE (St-Domingue, 18e)

(p 5563, 5401-5402, 5368-5369, 5306)

Mon ancêtre Mathurin de VERDERY (o 22/02/1756 Bordeaux + 04/01/1837 Augusta, Georgia), fils de Jean Jacques, conseiller du roi aux parlement et cour de Guienne à Bordeaux est probablement l'auteur du premier livre de botanique imprimé en France sur la flore d'Hispaniola. Réfugié de Saint Domingue à Charleston, il y épousa le 20/09/1794 Adélaïde PAVAGEAU, née à Saint Marc (Saint Domingue et + 23/08/1843 Augusta). Ils eurent 5 enfants, tous nés à Augusta : Mandoss Pierre, Augustus Nicholas, Eugene François, Frances Clio (Source : « The Verderys of Georgia », publié en 1942). Je recherche des informations sur les propriétés de Mathurin de Verdery à Saint Domingue.

Matt Verdery

NDLR

Indemnité de Saint Domingue 1829 :

- Saint-Marc

Ancien propriétaire : VERDERY (Mathurin) dit Maréchal

ayant-droits : le même

Nature des propriétés : vivres et four à chaux

quartiers : Des Guêpes

Montant de l'indemnité : 2,250,00

- La Petite Rivière [de l'Artibonite]

Ancien propriétaire : VERDERY

1 (Mathurin) dit Maréchal

2 Jacques

ayant-droits : le même; légataire universel de son frère, également ancien propriétaire

Nature des propriétés : indigoterie et cotonnerie

noms des biens ruraux : Verdery, au Lac du Centre

quartiers : Des Guêpes

Montant de l'indemnité : 49,541,40

Nous avons consulté par ailleurs les dossiers numérisés de la série E que nous signalions dans notre réponse p. 5368 : E 384bis, « Joseph VERDERY, négociant au Cap Français, 1709 » (de peu d'intérêt pour la recherche généalogique et qui ne doit pas concerner la famille ici recherchée) et E 190, « FOUCHARD et VERDERY de MANDOSSE, habitants de Saint-Domingue, en procès avec Bernard BOULIN aussi habitant de l'Artibonite (1783-1788) », qu'on ne peut trouver par que par la recherche « Boulin » ou « Fouchard » mais pas « Verdery » ! Les nombreux renvois de l'inventaire-index papier de P. de Vaissière (« révisé et corrigé » par les ANOM) n'ont pas été repris pour la mise en ligne des dossiers de la série E et nous conseillons donc vivement aux chercheurs de ne pas négliger la consultation de cet inventaire papier, au CARAN ou aux ANOM.

Ce dossier E 384bis concerne une demande de cassation d'un arrêt du Conseil supérieur du Port au Prince, du 4 juin 1783, sur une procédure criminelle intentée par le sieur Boulin contre « Les Srs Verdery frères habitants de Saint Domingue » à l'Artibonite (il les accuse d'avoir enlevé sur son habitation un troupeau de moutons et cabris, le 1^{er} mars 1781, d'après déposition de ses esclaves ; les Verdery récusent ce témoignage). C'est un gros dossier de 75 vues. Il comprend un mémoire imprimé en 1786 par l'avocat de Bernard Boulin contre Verdery frères et Fouchard frères, qui réfute le mémoire imprimé des frères Verdery, dans lequel ils exposaient que la famille Verdery est « honorablement connue à Bordeaux » où leur père tient « un rang distingué », que celui-ci a donné neuf enfants à l'Etat après leur avoir « procuré une bonne éducation ». Le mémoire Boulin est en trois exemplaires et le mémoire des frères Verdery n'est pas dans le dossier, pas plus que ce qui concerne les frères Fouchard.

10-47 MOCQUARD (Saint Domingue, Bordeaux)

(p. 6586, 6533)

De nouveau interrogés par *Denis Hannotin* sur les incohérences de dates de la page 6533, nous en arrivons à la conclusion que François MOCQUARD débarqué à Nantes venant du Cap le 27/07/1786 devait avoir alors 50 ans et non 30 ans (erreur d'inscription sur le document en F/5b/53 ?), ce qui correspondrait alors parfaitement (né vers 1736) à la fois avec le tailleur de pierre du Lorrroux Bottereau engagé à 18 ans en 1755, avec le même, toujours tailleur de pierre, parti de Nantes pour Saint Domingue à 27 ans en 1763 et avec l'enfant baptisé le 18/12/1736 au Lorrroux Bottereau, fils de Mathurin.

Quant à Mathurin François né au Cap vers 1762 d'après son âge en 1794, sujet initial de la recherche, il semblerait logique qu'il fût un fils aîné de François Mocquard (fils de Mathurin) mais il pourrait être d'un premier mariage de celui-ci (rappel : actes du Cap conservés seulement de 1777 à 1788).

Son fils Jean François Constant, baptisé le 13/11/1791 à Bordeaux (Saint-Seurin), « sénateur, secrétaire et chef de cabinet de l'empereur Napoléon III », commandeur de la Légion d'honneur (mais dossier détruit dans l'incendie du Palais de la Légion d'honneur en 1871), mort à Paris le 10/12/1864, est inhumé dans une imposante chapelle du Père Lachaise (voir le site des Amis de ce cimetière).

B. et Ph. Rossignol

[Lire un autre bulletin](#)

[Page d'accueil](#)